



AMAP PAINS DE LANGIN - CONTRAT 2019/20



Entre l'adhérent (nom, prénom) : _____

Numéro d'adhérent ODAMAP :

« Je joins mon adhésion à Odamap »

« J'ai déjà pris mon adhésion avec l'Amap »

--	--	--	--	--	--	--

AMAP émettrice Deux 1^{ères} lettres du nom S é q u e n c e

Téléphone : _____

Adresse e-Mail : _____

Et le producteur :

Le Fournil de Langin SARL, 627, avenue du Salève - Langin, 74 890 Bons-en-Chablais représenté par Bruno BADET (www.chablais.bio)

Mail contacts (à privilégier) : amap.painsdelangin@odamap.fr, Téléphone (exceptionnellement) : 0614983534

Lieu de distribution : Annemasse, 36 rue du Château Rouge, le Mardi soir.

Vallée Verte (Chez Isabelle Duret, 1490 route Valla-Verda, 74420 Habère-Lullin, du Mercredi soir 17h30 jusqu'au Jeudi soir 21 h maximum)

Choix des pains semaine A et semaine B :

SEMAINE A					SEMAINE B						
PRODUIT	POIDS	QUANTITÉ COMMUNDEE	PRIX du Pain		TOTAL	PRODUIT	POIDS	QUANTITÉ COMMUNDEE	PRIX du Pain		TOTAL
			Toutes Taxes						Toutes Taxes		
	kg	x pains	5,50%		en euros		kg	x pains	5,50%		en euros
« Le Demi-Complet » (Farine Froment T80)	0,5		3,35 €		€	« Le Demi-Complet » (Farine Froment T80)	0,5		3,35 €		€
	1		6,20 €		€		1		6,20 €		€
	1,5		9,35 €		€		1,5		9,35 €		€
« Ô Seigle » (Farine Froment T80 + 30 % T110 de seigle)	0,5		3,35 €		€	« Ô Seigle » (Farine Froment T80 + 30 % T110 de seigle)	0,5		3,35 €		€
	1		6,20 €		€		1		6,20 €		€
	1,5		9,35 €		€		1,5		9,35 €		€
« Le 110 » (Farine Froment T110)	0,5		3,35 €		€	« Le 110 » (Farine Froment T110)	0,5		3,35 €		€
	1		6,20 €		€		1		6,20 €		€
	1,5		9,35 €		€		1,5		9,35 €		€
« L'Apôtre » (Farine de Petit Épeautre)	0,5		4,75 €		€	« L'Apôtre » (Farine de Petit Épeautre)	0,5		4,75 €		€
	1		8,55 €		€		1		8,55 €		€
	1,5		12,85 €		€		1,5		12,85 €		€
TOTAL SEMAINE A :					€	TOTAL SEMAINE B :					€
X SEMAINES =					€	X SEMAINES =					€
					=	+ € POUR DISTRIBUTIONS					

règlement en 1 ou 4 fois, par chèque, à l'ordre du Fournil de Langin

Nombres de semaines A et B en fonction de la date du début de contrat :

DÉMARRAGE CONTRAT LE :	NOMBRES DE SEMAINES A	NOMBRES DE SEMAINES B	NOMBRE DISTRIBUTIONS RESTANTES :	DÉMARRAGE CONTRAT LE :	NOMBRES DE SEMAINES A	NOMBRES DE SEMAINES B	NOMBRE DISTRIBUTIONS RESTANTES :
mar. 9 avr. 19	23	23	46	mar. 1 oct. 19	12	12	24
mar. 7 mai 19	21	21	42	mar. 5 nov. 19	pas de distributions		
mar. 4 juin 19	19	19	38	mar. 3 déc. 19	8	8	16
mar. 11 juin 19	pas de distributions			mar. 24 déc. 19	pas de distributions		
mar. 2 juil. 19	17	18	35	mar. 31 déc. 19	pas de distributions		
mar. 23 juil. 19	pas de distributions			mar. 7 janv. 20	6	7	13
mar. 30 juil. 19	pas de distributions			mar. 4 févr. 20	4	5	9
mar. 6 août 19	16	16	32	mar. 3 mars 20	2	3	5
mar. 3 sept. 19	14	14	28				

Prévoir dépôt contrat minimum le mardi précédant la 1ère distribution

contrat à déposer au local Odamap ou à la maison des Associations, boîte 61, rue du docteur Baud, 74100 Annemasse.

Fait à en 2 exemplaires originaux, le / / 2.

Signature de l'adhérent

Signature du producteur